

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISSANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

TARIF

ACHAT	ABONNEMENT ANNUEL	ANNONCES
<ul style="list-style-type: none"> ● 1 à 12 pages..... 200 F ● 16 à 28 pages 600 F ● 32 à 44 pages 1000 F ● 48 à 60 pages 1500 F ● Plus de 60 pages 2 000 F 	<ul style="list-style-type: none"> ● TOGO..... 20 000 F ● AFRIQUE..... 28 000 F ● HORS AFRIQUE 40 000 F 	<ul style="list-style-type: none"> ● Récépissé de déclaration d'associations .. 10 000 F ● Avis de perte de titre foncier (1^{er} et 2^e insertions) 20 000 F ● Avis d'immatriculation 10 000 F ● Certification du JO 500 F

NB. : Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'EDITOGO Tél. : (228) 22 21 37 18 / 22 21 61 07 / 08 Fax (228) 22 22 14 89 - BP: 891 - LOME

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL. : 22 21 27 01 - LOME

SOMMAIRE

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

CONSERVATION DE LA PROPRIETE FONCIERE

(Avis de demande d'immatriculation)1

Le service du journal officiel décline toute responsabilité quand à la teneur des actes publié sous cette rubrique

Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition à la présente immatriculation des mains du Conservateur soussigné, dans le délai de trois mois à compter de l'affichage du présent avis qui aura lieu incessamment en l'auditoire des tribunaux civils de Lomé, Amlamé, Dapaong, Kara, Aného, Tsévié, Kévé, Kpalimé, Sotouboua et Bassar.

REGION MARITIME

Suivant réquisition, n° 230400074-RM déposée le 07/04/2023, M.BANASSIM TEKON, profession : Psychologue, demeurant à LOME et domicilié à DZIDZOLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 ha 02 a 42 ca situé à TSEVIE, connu sous le nom de EZOR, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité AGBAVITO et à l'Ouest par la collectivité DJENE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400075-RM déposée le 07/04/2023, Mme GOTTOH ABLAVI, profession Aides de ménage, demeurant à LOME et domiciliée à AGOE DERRIERE LE BAR ROSSIGNOLE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 00ca situé à LEBE, connu sous le nom de KONVI, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord- Est et au Nord- Ouest par la propriété de la collectivité LOSSOUI AHEDEGBE et ASHINON, au Sud- Est par une rue non dénommée de 16 mètres et au Sud- Ouest par la propriété de la collectivité LOSSOUI AHEDEGBE et ASHINON.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400076-RM déposée le 07/04/2023, Mme GOTTOH ABLAVI, profession Aides de ménage, demeurant à LOME et domiciliée à AGOE DERRIERE LE BAR ROSSIGNOLE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 26ca situé à LEBE, connu sous le nom de KONVI, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord- Est et au Sud- Est par des rues de 16 mètres chacune et au Nord- Ouest et au Sud- Ouest par la propriété de la collectivité LOSSOUI AHEDEGBE et ASHINON.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400077-RM déposée le 07/04/2023, M. ASSIMADI KWADZOVI EDEM, profession : Analyste programmeur, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 00ca situé à AKEPE, connu sous le nom de AKEPEDO, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété TOUDEKA KOMLA, au Sud par une rue de 16 mètres et à l'Est par la propriété de AYAWLI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400078-RM déposée le 07/04/2023, M. NIKA PIYAABALO AKOUSSOUIE, profession pour particulier, demeurant à LOME et domicilié à APESSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 01ca situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de APESSITO, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de APLA KOKOUI et au Sud par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400079-RM déposée le 07/04/2023, M. N'GAMA BAOUBADI, profession Cartographes et géomètres, demeurant à LOME et domicilié à AGBALEPEDO VERS LE MARCHE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 01 a 53 ca situé à MISSION- TOVE, connu sous le nom de APESSITO, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété de AGBOTROU et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400080-RM déposée le 07/04/2023, M. AWUITO KOSSI AFENYO, profession : Directeur de société, demeurant et domicilié à Sanguéra, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 00ca situé à DZOLO, connu sous le nom de YOPE, préfecture d'Avé, commune d'Avé1 et borné au Nord- Est par une rue de 12 m, au Nord- Ouest et au Sud- Ouest par la propriété de SOKPOR et au Sud-Est par la propriété de SOKPOR.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400081-RM déposée le 07/04/2023, M. AWUITO KOSSI AFENYO, profession : Directeur de société, demeurant à TOKOIN TRESOR et domicilié à TOKOIN GBONVIE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 27 a 45 ca situé à DZOLO, connu sous le nom de YOPE, préfecture d'Avé, commune d'Avé1 et borné au Nord- Est par une rue non dénommée de 10 mètres, au Nord- Ouest par la propriété de VIVON, au Sud- Est par la route Keve - Yope de 30 m et au Sud- Ouest par la propriété de SOKPOR et une rue de 12 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400082-RM déposée le 07/04/2023, Mme KUEVI-AKOE DEDE SESE, profession Caissiers et billettistes, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME GBOMAME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 02 a 99 ca situé à AKEPE, connu sous le nom de YIDAVE, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord- Est, au Nord-Ouest et au Sud-Est par la propriété de FETOR Koffi et au Sud- Ouest par une rue de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400083-RM déposée le 07/04/2023, Mme. BADOHOUN ENYONAM VICTORINE EPSE WOMITSO, profession : Ingénieure Agronome, demeurant à KODJOVIAKOPE et domicilié à KODJOVIAKOPE A COTE DE MIVIP, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 37ca situé à Mission Tové, connu sous le nom de Massapé, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété NODZO-KPOFFON, au Sud par le TF N°62742-RT et à l'Est par une rue non dénommée de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400084-RM déposée le 07/04/2023, Mme EGLE ABRA, profession Secrétaire, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 07ca situé à AKEPE, connu sous le nom de ADIDOPUI-KPENOU, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété de AGBAKA et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400085-RM déposée le 07/04/2023, Mme. AGOSSOU AHEBA NANYIE M, profession : Cadre de Banque, demeurant à LOME et domicilié à BE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 05a 91ca situé à TSEVIE, connu sous le nom de BAME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de AKPATA et au Sud par une rue de 30 m

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400086-RM déposée le 07/04/2023, M. AWIYA MABAFEI, profession Enseignant, demeurant à LOME et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 66ca situé à AGBELOUVE, connu sous le nom de AVEGAME, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord et à l'Est par des rues de 12 mètres et de 16 m, au Sud et à l'Ouest par la propriété de AMOUZOU KOKOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400087-RM déposée le 07/04/2023, M. GMAKOUBA OUKPANE, profession Techniciens de matériels informatiques, demeurant et domicilié à SANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 04a 70ca situé à DALAVE, connu sous le nom de AVEKAME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et au Sud par la propriété de ATAGLO KOMI, à l'Est par une rue non dénommée de 16 m et à l'Ouest par la propriété de la collectivité DJABE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400088-RM déposée le 07/04/2023, M. GMAKOUBA OUKPANE, profession Techniciens de matériels informatiques, demeurant et domicilié à SANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 01ca situé à DALAVE, connu sous le nom de AVEKAME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de ADOUVI YAO KPOTIAKOU et au Sud par une rue non dénommée de 18 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400089-RM déposée le 07/04/2023, Mme KPADENOU KOSSIWA épouse TOME GAH, profession : Ménagère, demeurant et domiciliée à AVEDJI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 05a 98ca situé à DJAGBLE, connu sous le nom de GBAMA KOPE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété de GBEDEKPEN et à l'Est par une rue de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400090-RM déposée le 07/04/2023, M. TOME GAH MITRONOUNYA, profession Profession pour particulier, demeurant à LOME et domicilié à AVEDJI EN FACE DE LA STATION MRS, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 48ca situé à DJAGBLE, connu sous le nom de GBAMA KOPE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et au Sud par la propriété de GBEGLO, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 10 mètres et de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400091-RM déposée le 07/04/2023, M. AYINOU AMEYO, profession : Agent des Impôts, demeurant et domicilié à Sanguéra, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 24a 00ca situé à KPOME DZOGBLAKOPE, connu sous le nom de AGBLEDJEME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et au Sud par des rues non dénommées de 14 mètres chacune, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la collectivité EKIN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400092-RM déposée le 07/04/2023, M. OUADJA GNANDI, profession Mécaniciens et régulateurs de véhicules à moteur, demeurant à et domicilié à DJIDJOLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone d'une contenance totale de 05a 86ca situé à TSEVIE MISSION-TOVE, connu sous le nom de KPODOME, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14 mètres chacune, au Sud et à l'Est par la propriété de la collectivité TROVE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400093-RM déposée le 07/04/2023, M. AWI PINDOUPALAKI, profession : Technicien Supérieur, demeurant à LOME et domicilié à ATTIEGOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 00ca situé à ATTITOE, connu sous le nom de ATTITOE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de TSINYO et au Sud par une rue non dénommée de 20 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400094-RM déposée le 07/04/2023, M. GBIKPI DATE, profession Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à AVEPOZO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 13a 01ca situé à DJAGBLE, connu sous le nom de GBAMA-KOPE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GBAMA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400095-RM déposée le 07/04/2023, M. TCHEDIE MANEWESSOUÉ, profession Techniciens en construction mécanique, demeurant à LOME et domicilié à CACAVELLI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03ha 04a 11ca situé à TOVEGAN, connu sous le nom de KPEDETO, préfecture d'Avé, commune d'avé1 et borné au Sud-Ouest par la propriété DIKENI- KERIM DAOUDA, au Nord- Ouest par la propriété AZADAGLI et au Nord- Est et au Sud- Est par la propriété ZONGO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400096-RM déposée le 11/04/2023, M. GANDONOU AGOSSOU FABRICE, profession Sans profession, demeurant à LOME et domicilié à NYEKONAKPOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 02a 96ca situé à DALAVE, connu sous le nom de TONOUKOUTI HAVE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par une rue de 14 mètres, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par de la collectivité SODOKPO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400097-RM déposée le 11/04/2023, Mme DE SOUZA BAYI, profession Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domiciliée à DJAGBLE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 50ca situé à DJAGBLE, connu sous le nom de KLEME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 16 mètres, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KPAKPO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400098-RM déposée le 11/04/2023, Mme AKAKPO AFIAYI, profession : Ménagère, demeurant et domiciliée à DJAGBLE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 50ca situé à DJAGBLE, connu sous le nom de KLEME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de KPAKPO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400099-RM déposée le 11/04/2023, M. KAKOU KPOWU-BIYE, profession Techniciens de matériels informatiques, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAÏSE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaïse d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 14a 00ca situé à TSEVIE KPATEFI, connu sous le nom de APEDOME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, Sud et Est par la propriété de SEWOVI et NYEKOLAWO et à l'Ouest par une rue non dénommée de 20 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400100-RM déposée le 11/04/2023, Mme BYLLAHLIMBA, profession Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant à LOME et domiciliée à CASSABLANCA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAÏSE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaïse d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 80a 89ca situé à DZOLO, connu sous le nom de AGBADOE-KOPE, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord par la propriété de la collectivité AGBEDOE, au Sud et à l'Est par la propriété de la collectivité AGBANOU et à l'Ouest par la Route KEVE- FEDEME de 20 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400101-RM déposée le 11/04/2023, Mme. JOHNSON ABA AMONUWAH, profession : KINESITHERAPEUTE, demeurant à TSEVIE et domiciliée à KPALI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAÏSE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaïse d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 04a 10ca situé à TSEVIE, connu sous le nom de DEVE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord- Est par une rue existante de 14 mètres, au Nord- Ouest par la propriété GOLOVON, au Sud- Est et au Sud- Ouest par la voie de contournement de 70 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400102-RM déposée le 11/04/2023, Mme ATTA KOBOYO, profession Gestionnaires des ressources humaines, demeurant et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAÏSE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaïse d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 58ca situé à DAVIE- ASSOME, connu sous le nom de DJOGBE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ZONOU YAO et à l'Est par une rue de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400103-RM déposée le 11/04/2023, Mme NAME DAMIGOU épouse LÉGER, profession Commerçant, demeurant à LOME et domiciliée à LOGOPE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAÏSE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaïse d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 86ca situé à DALAVE, connu sous le nom de KPOLOVE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et Est par une rue non dénommée de 14 mètres, au Sud par la propriété AGBAVON et à l'Ouest par propriété de TENOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400104-RM déposée le 11/04/2023, M. DOKOU KOKOUVI, profession Techniciens de matériels informatiques, demeurant à LOME et domicilié à KOTOKOUKONDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAÏSE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaïse d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 61ca situé à MISSION- TOVE, connu sous le nom de KPALA, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord- Est par la propriété BOKORVI, au Nord- Ouest par la propriété de la collectivité FIOBOR, au Sud- Est et au Sud- Ouest par des rues de 14 mètres chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400105-RM déposée le 11/04/2023, M. KUNYEKE KODZO YIYIME, profession : Magasinier, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 35a 96ca situé à AKEPE, connu sous le nom de Assiamagblé, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14 m, au Sud par une rue de 16 mètres et à l'Ouest par la propriété de la collectivité HEGAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400106-RM déposée le 11/04/2023, M. GERALDO OUSMAN FABRICE, profession Techniciens comptables, demeurant et domicilié à NOEPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à NOEPE, connu sous le nom de ADOUGBELOU, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord, Est et Ouest par la propriété KOUDESSE Kodjo Dzrogbo et au Sud par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400107-RM déposée le 11/04/2023, M. DORKENOO KOKOU DZIGBODI, profession Retraites, demeurant et domicilié à AKEPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 04ca situé à AKEPE, connu sous le nom de ADIDOME KPODZINO, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord et à l'Est par la propriété KPOTUFE, à l'Ouest par la propriété de LANGAN et au Sud par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400108-RM déposée le 11/04/2023, M. TSITSEY KUDJO, profession Chauffeur de taxis et conducteurs d'automobiles et de camionnettes, demeurant à LOME et domicilié à WONYOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03ha 85a 42ca situé à ASSAHOUN, connu sous le nom de AKAGLA KOPE, préfecture d'Avé, commune d'avé1 et borné au Nord, Est et Ouest par la propriété AGBO et au Sud par la route ABOKA KOPE-ROUTE NATIONALE N°5 de 16 m .

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400109-RM déposée le 11/04/2023, M. NORMAN DELADEM KOMI, profession : Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à NOEPE, connu sous le nom de AGODOME, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné par la propriété APIM KOSSI, au Nord-Ouest, au Sud-Est et au Sud- Ouest par la propriété de A PIM KOSSI et au Nord- Est par une rue de 12 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400110-RM déposée le 11/04/2023, M. KOMLAN KEDJI AGBESSI E, profession : Agent de Banque, demeurant à LOME et domicilié à ATTIEGOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 00ca situé à AVETA, connu sous le nom de SEOUVE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 m, au Sud, à l'Ouest et à l'Est par la propriété de la collectivité AZIABLE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400111-RM déposée le 12/04/2023, Mme TETE ABLAVI LONHONYE, profession : Revendeuse, demeurant à et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 76ca situé à NOEPE, connu sous le nom de ATSAKPO, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord-Est par la collectivité DZANGO, au Nord-Ouest et Sud-Ouest par des rues non dénommées de 14 m et 16 mètres et au Sud-Est par la propriété de SEDE KOMLA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400112-RM déposée le 12/04/2023, M. MOUMOUNI ANANI SONTE, profession Chauffeur de taxis et conducteurs d'automobiles et de camionnettes, demeurant à et domicilié à ALLEMAGNE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 56ca situé à MISSION- TOVE, connu sous le nom de DZIGBE, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 18 mètres et de 12 m, à l'Est par la propriété de la collectivité ATTIGAN et au Sud par la propriété de ELO Kofi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400113-RM déposée le 12/04/2023, Mme AMUZUVI ADJO SITSOFE, profession Techniciens comptables, demeurant à et domiciliée à HEDZRANAWOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 00ca situé à LEBE, connu sous le nom de LOWOE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord- Est par la propriété AFAWOUBO Kokou, au Sud- Est par une rue non dénommée de 14 mètres et au Nord- Ouest et au Sud- Ouest par la propriété de la collectivité BOSSRO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400114-RM déposée le 12/04/2023, Mme AHADJI MAWUSSI SOPHIE, profession Juristes non classés ailleurs, demeurant à et domiciliée à AVEDJI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 04a 96ca situé à BADJA BAGBE, connu sous le nom de KPEDJI, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord par la propriété SOKPOR, au Sud et à l'Est par la propriété de EDZE et à l'Ouest par la propriété SOKPOR et la Route Kpedji-Bagbé de 20 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400115-RM déposée le 12/04/2023, M. SOSSU KOKOU, profession Salarié, demeurant à AMADAHOME et domicilié à A L'OUEST DE L'EGLISE EVANGELIQUE PRESBYTERIENNE D'AMADAHOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 88ca situé à KOVIE, connu sous le nom de AGOUVE, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord et au Sud par la collectivité VIVON, à l'Est et Ouest par des rues non dénommées de 14 mètres et 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400116-RM déposée le 12/04/2023, Mme. KPADENOU AMA VIWOEDE EPSE DOGBO, profession : Comptable, demeurant à ADIDOGOME WONYOME et domiciliée à RUE DE L'EGLISE CATHOLIQUE WONYOME, majeures non interdites jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 87ca situé à AKEPE, connu sous le nom de AKEPEDO, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord-Est et Sud par la collectivité ALONYO, au Nord-Ouest par la propriété de GANYO et au Sud-Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400117-RM déposée le 12/04/2023, Mme KETEKPE BADABISSI, profession Sans profession, demeurant ATAKPAME à et domiciliée à LOM-NAVA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 24a 26ca situé à KOVIE, connu sous le nom de KOPEPEDO, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord et au Sud par la propriété de HATO Kossi et à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14 m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400118-RM déposée le 12/04/2023, M. SALIOU BABATOUNDE AMED BOLALE, profession : ETUDIANT, demeurant à et domicilié à AKLADJEME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 00ca situé à ABOBO, connu sous le nom de ZEGLE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de KOUKE et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400119-RM déposée le 12/04/2023, M. AFODAGNI GUY BEN JUNIOR, profession pour particulier, demeurant à et domicilié à AGBALEPEDO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 07ha 09a 93ca situé à AGBELOUVE, connu sous le nom de DATIHO LILIWEDJI, préfecture de Zio, commune de Zio3 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ADA, au Sud par la Route Tsito- Kodje de 30 mètres et à l'Est par la propriété de AKPE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400120-RM déposée le 12/04/2023, M. LAWSON LATEVI, profession : Mécanicien, demeurant à Lomé et domicilié à Baguida, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca situé à DALAVE, connu sous le nom de SEWOVE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété DOLA - KOFFI DOTSE et au Sud et à l'Ouest par des rues de 16 mètres chacune..

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400121-RM déposée le 12/04/2023, M. BARRIGAH B. DAKITCHE, profession Retraité, demeurant à AGOE ZONGO et domicilié à AGOE ZONGO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 11a 95ca situé à BOLOU- KPETA, connu sous le nom de NUVEKPODJI, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord par la propriété EDA Komlavi, au Sud par la propriété KPONESSE Kodjovi, à l'Est par la propriété de la collectivité KOVE et à l'Ouest par la propriété de la collectivité DEGBEVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400122-RM déposée le 12/04/2023, M. BARRIGAH B. DAKITCHE, profession Retraité, demeurant à AGOE ZONGO et domicilié à AGOE ZONGO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 77a 94ca situé à BOLOU-KPETA, connu sous le nom de Alokoegbe, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord par la route TSEVIE - KEVE de 30 mètres, au Sud par la propriété de la collectivité TOGBEVI, à l'Est par la propriété de TCHALLE et à l'Ouest par la propriété de la collectivité ATA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400123-RM déposée le 12/04/2023, Mme IROKO AMEVI, profession Artiste, demeurant Lomé et domiciliée à Agoè Démakpoè, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 56a 86ca situé à DALAVE, connu sous le nom de AYITOFÉ, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par la propriété de EKLU ALLA, au Sud par la propriété de EKLU ADIGA, au Sud-Est par la propriété GUIDIGAH YAWO et à l'Ouest par la propriété de MIHESSO ADOKOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400124-RM déposée le 12/04/2023, M. BOURAI TOURE, profession Retraité, demeurant à et domicilié à AGOE LYCEE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone d'une contenance totale de 23a 95ca situé à MISSION- TOVE, connu sous le nom de APESBITO DZIGBE, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 mètres, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 16 mètres chacune et à l'Est par la propriété de AKOTO YAWO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400125-RM déposée le 12/04/2023, M. EDJAM-ETOKI EYASSAMA, profession Guichetiers de banque et autres guichetiers, demeurant à et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à AKEPE, connu sous le nom de ALAKPA KOPE, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord, Sud et Ouest par la propriété de ADEWU et à l'Est par une rue en projet.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400126-RM déposée le 12/04/2023, M. AGBAGLO KODJO-KUMA, profession Clerc d'huissier, demeurant à APEDOKOE et domicilié à NON DE L'EGLISE CATHOLIQUE DE LOGOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 26a 19ca situé à DJAGBLE, connu sous le nom de ZOVADJI, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par une rue de 14 m, au Sud par la propriété de la collectivité DJIDJO et une rue de 14 mètres, à l'Est par la propriété de la collectivité DJIDJO et à l'Ouest par la propriété de la collectivité DJIDJO et une rue de 20 m. Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400127-RM déposée le 12/04/2023, M. AGBAGLO KODJO-KUMA, profession Clerc d'huissier, demeurant à APEDOKOE et domicilié à NON DE L'EGLISE CATHOLIQUE DE LOGOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à BOLOU, connu sous le nom de BOLOUGAN, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété de AKAKPO SEKLE et à l'Est par une rue non dénommée de 18 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400128-RM déposée le 13/04/2023, M. ATOHOUN ASSIBA FIO GOD-L, profession Retraites, demeurant à BAGUIDA et domicilié à RUE BAGUIDA LOME 06 BP 2061, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 07a 77ca situé à TSEVIE BOLOUMONDJI, connu sous le nom de DEKPOEME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par propriété de DOKODZO, au Sud par une rue existante de 14 mètres, à l'Est par la propriété de DOKODZO et à l'Ouest par les propriétés DOKODZO et TSOMANA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400129-RM déposée le 13/04/2023, M. ATOHOUN ASSIBA FIO GOD-L, profession Ingénieur Génie Mécanique, demeurant à BAGUIDA et domicilié à RUE BAGUIDA LOME 06 BP 2061, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca situé à TSEVIE, connu sous le nom de BOLOUMODJI, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par des lots numéro 83 et 84, au Sud par une rue non dénommée de 16 m, à l'Est par le lot numéro 86 et à l'Ouest par le lot numéro 89.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400130-RM déposée le 13/04/2023, M. SEPENU KOFFI, Profession pour particulier, demeurant à AVEPOZO et domicilié à MAISON SISE A BAGUIDA AVEPOZO NON LOIN DE LA MAISON BATEAU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 02ha 64a 18ca situé à TSEVIE WEME, connu sous le nom de ALAGBADJA, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par la propriété de la collectivité FUSSESSE, au Sud par la propriété de ZANKLI, à l'Est par la propriété de la collectivité ASSAGBA, à l'Ouest par la propriété de la collectivité AVOKA, à l'Est par la propriété de la collectivité NOUWOGOU, à l'Est par la propriété de la collectivité KOUMONDJI et à l'Ouest par la propriété de la collectivité ANIPA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400131-RM déposée le 13/04/2023, M. DOUTY Ernest, profession pour particulier, demeurant à et domicilié à VAKPOSSITA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 27ca situé à KOVIE, connu sous le nom de ATINVE, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord par la propriété GBAFA KWAMI et au Sud- Est et au Sud- Ouest par des rues non dénommées de 14 mètres et de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400132-RM déposée le 13/04/2023, M. SESSOU KOKO KOMIVI FABRICE, profession Ingénieurs civils, demeurant à et domicilié à TOKOIN DOGBEAVOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 12a 00ca situé à ABOBO, connu sous le nom de KPONDIWIAKOPE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et au Sud par des rues non dénommées de 14 mètres chacune et à l'Est et à l'Ouest par la propriété AMEDIGAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400133-RM déposée le 13/04/2023, Mme KUMENU A A L MAWUTO, profession Retraitée, demeurant à et domiciliée à MARITIME ZIO1 TSEVIE BOLOUMONDJI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 01ca situé à TSEVIE, connu sous le nom de BAME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par le lot N° 41, au Sud par le lot N° 45, à l'Est par le lot N° 44 et à l'Ouest par une rue en projet de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400134-RM déposée le 13/04/2023, Mme KUMENU A A L MAWUTO, profession Retraitée, demeurant à et domiciliée à MARITIME ZIO1 TSEVIE BOLOUMONDJI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 83ca situé à TSEVIE- Daviémondji, connu sous le nom de Landzou, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et à l'Est par des rues de 16 mètres et de 14 mètres et au Sud et à l'Ouest par la propriété SOMALI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400135-RM déposée le 13/04/2023, M. ANTHONY KODJO PROSPER, profession Revendeur, demeurant à et domicilié à AKODESSEWA, PRES DU BAR PAIX DU COEUR, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 65ca situé à NOEPE, connu sous le nom de Aképédo, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord-Est et au Nord-Ouest par des rues non dénommées de 14 mètres chacune et au Sud-Est et au Sud-Ouest par la propriété de la collectivité SOGLO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400136-RM déposée le 13/04/2023, M. AVLAGBO YAWO AGBLEAGNON, profession Revendeur, demeurant à et domicilié à NYIKONAKPOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone d'une contenance totale de 06a 15ca situé à GBATOPE GATI, connu sous le nom de DJIGBE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord-Est et au Sud-Est par la propriété de la collectivité DASSI, au Nord-Ouest par la Route Tabligbo-Tsévié de 50 mètres et au Sud-Ouest par une rue non dénommée de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400137-RM déposée le 13/04/2023, Mme FOUNOU AFIWA GEORGINAM, profession Salarié, demeurant Lomé à et domiciliée à Kégué, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 97ca situé à GBATOPE, connu sous le nom de Djigbé, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord- Est et au Sud- Est par des rues de 12 mètres et de 16 mètres et au Nord- Ouest et au Sud- Ouest par la propriété de TETE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400138-RM déposée le 13/04/2023, Mme AHOLOU AKOUVI CHRISTINE, profession Revendeuse sur les marches et assimilés, demeurant à et domiciliée à Nyékonakpoè, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 00ca situé à GBATOPE, connu sous le nom de DJIGBE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord- Est et au Nord- Ouest par la propriété TETE, au Sud- Est par une rue de 16 m et au Sud- Ouest par la propriété de TETE..

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400139-RM déposée le 13/04/2023, Mme AGBOSSOU ADJOA PHILOMENE, profession Revendeuse sur les marches et assimilés, demeurant Lomé et domiciliée à Nyékonakpoè, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 24a 24ca situé à GBATOPE GATI, connu sous le nom de DJIGBE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord-Est par la propriété ATIGAN, au Nord-Ouest et Sud-Est par des rues non dénommées de 16 mètres, chacune et au Sud-Ouest par une rue non dénommée de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400140-RM déposée le 13/04/2023, M. TOGNON Koffi Nestor , profession Commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à Kanyikopé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 82ca situé à TSEVIE, connu sous le nom de TCHAME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par la propriété ADEDZE, au Sud et à l'Est par des rues de 30 mètres et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400141-RM déposée le 13/04/2023, M. KAMA AMONA ADJINARE, profession Techniciens en électricité, demeurant à et domicilié à AGOE NYIVE ZONGO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 03ca situé à DAVIE, connu sous le nom de HANTROLOE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété DAGNO et à l'Ouest par une rue de 18 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400142-RM déposée le 13/04/2023, Mme KODJO JOSEPHA H D, profession Chef Service Exploitation, demeurant à Lomé et domiciliée à AEROPORT, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 02a 03ca situé à DJAGBLE, connu sous le nom de TOKOIN, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 mètres et au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de ALADE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400143-RM déposée le 13/04/2023, M. ATTILA KODZO MIDODZI, profession Enseignant, demeurant à et domicilié à DAVIE ASSOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone d'une contenance totale de 05a 71ca situé à DAVIE, connu sous le nom de TSAHA, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et au Sud par la propriété NOPENYO, à l'Est par la propriété KUMA DUPE et à l'Ouest par la ligne de haute tension Lomé-Tsévie de 32 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400144-RM déposée le 13/04/2023, M. KPATOU KODJO, profession Techniciens de matériels informatiques, demeurant à et domicilié à DJAGBLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 11ca situé à KPOME, connu sous le nom de AGOME TOKPONOU, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété BADOHOUN KOMI AYIVI, au Sud par une rue non dénommée de 16 m et à l'Ouest par la route KPOME-AGOME de 30 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400145-RM déposée le 13/04/2023, Mme KPOGNON ADJO TITIVI, profession Couturière, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè-Assiyéyé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à DJAGBLE, connu sous le nom de KLEME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord-Est, Sud et Ouest par la propriété ADONSOU et au Nord-Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400146-RM déposée le 13/04/2023, Mme KPOGNON AKOUVI MASSAN T, profession Personnel des services de protection et de sécurité, non classe ailleurs, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Légbassito, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à DJAGBLE, connu sous le nom de KLEME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord-Est et Sud-Est par la propriété ADANSOU, au Nord-Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres et au Sud-Ouest par la propriété de ADONSOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400147-RM déposée le 13/04/2023, Mme KPOGNON AKOUAVI TATA, profession Commerçante, demeurant à Lomé et domiciliée à ATIEGOU NON LOIN DE L'AEROPORT, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à DJAGBLE, connu sous le nom de KLEME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 mètres et au Sud, Est et Ouest par la propriété de AKPO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400148-RM déposée le 13/04/2023, M. KPOGNON KOSSI, profession Techniciens du génie civil, demeurant à et domicilié à ATTIEGOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à DJAGBLE, connu sous le nom de KLEME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 m et au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de ADJODA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07515-RM déposée le 25-11-2023, Monsieur SAMBOE Kossi kafui, profession : Etudiant, demeurant à Lomé et domicilié à Ségbé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Aképé Ahlondo, connu sous le nom de Kpekomé, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de ADEHENU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011645-RM déposée le 07-04-2023, M. MENSAH Koassi, profession : Directeur de société, demeurant à Lomé et domicilié à Doumasséssé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 49a 99ca, situé à Tsévié, connu sous le nom de Kolo Dzévékoé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AZIALE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011646-RM déposée le 07-04-2023, M. MENSAH Koassi, profession : Directeur de société, demeurant à Lomé et domicilié à Doumasséssé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 33a 23ca, situé à Tsévié, connu sous le nom de Kolo Dzévékoé, préfecture de Zio et borné au Nord par la collectivité TAMEKLO, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AZIALE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011647-RM déposée le 07-04-2023, M. AGUIM Ernest B. Awetokinawe, profession : Directeur de société, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 05ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Dzogbépimé, préfecture de l'Avé et borné au Nord-Ouest, au Sud-Est et au Sud-Ouest par la collectivité KANAGA et au Nord-Est par la ROUTE NATIONALE N°5 LOME-KPALIME.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011648-RM déposée le 07-04-2023, M. AGUIM Ernest B. A., profession : Directeur de société, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca ,situé à Aképé, connu sous le nom de Aképédo ,préfecture de l'Avé et borné au Nord-Est et au Nord-Ouest par la propriété ALONYO KOMI, au Sud-Est et au Sud-Ouest par des rues de 14m chacune

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011649-RM déposée le 07-04-2023, Mme TOGDJALA Tiguenna épouse MEDJAKE, profession : Commerçante, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Assiyéy, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 53ca ,situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Apédomé ,préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété HODOR KODZO A., au Sud-Est et au Sud-Ouest par des rues de 14m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011650-RM déposée le 07-04-2023, Mme TOGDJALA Tiguenna épouse MEDJAKE, profession : Commerçante, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Assiyéy, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 52ca ,situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Apédomé ,préfecture de Zio et borné au Nord-Est par la propriété de AZIAFOKPO, au Nord-Ouest par la propriété GBOKPA, au Sud-Est par la propriété de HODOR KODZO A. et au Sud-Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011651-RM déposée le 07-04-2023, M. ADJOGAH Komlan, profession : Directeur de société, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Cacavéli ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 24a 80ca ,situé à Noépé, connu sous le nom de Gofi ,préfecture de l'Avé et borné au Nord-Est et au Sud-Est par des rues non dénommées de 16m, au Nord-Ouest par le ROUTE KOVIE-NOEPE et au Sud-Ouest par la propriété AHIADZESE KWAMLAVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011652-RM déposée le 07-04-2023, M. PLAKOO Assou Mawulana, profession : Sérigraphe, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 47ca ,situé à Djangblé Kpota, connu sous le nom de Agblékpu, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la collectivité MONTSI, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011653-RM déposée le 07-04-2023, M. KORSESSO Amonao, profession : Ingénieur Génie Civil, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè kové ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12ha 22a 29ca ,situé à Agbélouvé Akati, connu sous le nom de Akatigble ,préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de ABALO KODJOVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011654-RM déposée le 07-04-2023, M. LASSEY Komi Séwa Nestor, profession : Gestionnaire, demeurant à Lomé et domicilié à Tokoin Tamé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 38ca, situé à Hahotoé, connu sous le nom de Tsidé, préfecture de Vo et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété de DJEFOU SODOLI A. et à l'Est par une rue non dénommée de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011655-RM déposée le 07-04-2023, M. NAO Koffi, profession : Employé de société, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè-nyivé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 88ca, situé à Mission-Tové Diossé, connu sous le nom de Woume, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété de BLIBO, au Sud par la propriété de FIGAH et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011656-RM déposée le 07-04-2023, M. TENGUE Kokou, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Amarenta, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 09ca, situé à Davié Tékpou, connu sous le nom de Lantomé, préfecture de Zio et borné au Nord-Est, au Sud-Est et au Sud-Ouest par la propriété de MOTOGBI AKATO et au Nord-Ouest par la ROUTE ASSOME DAVIE TEKPO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011657-RM déposée le 07-04-2023, M. BADJADOUNA Lamegou François, profession : Statisticien, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Anomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 08a 67ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Attitoé, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par des rues non dénommées de 14 m chacune, à l'Est par la collectivité AKPO et à l'Ouest par la collectivité AWOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011658-RM déposée le 07-04-2023, M. SIMTAGNA E. Prosper, profession : Contrôleur de Gestion, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Sogbossito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 80ca, situé à Mission-Tové Apéssito, connu sous le nom de Gbémoukpodji, préfecture de Zio et borné au Nord-Est par la propriété de ADJOLAN, au Nord-Ouest et au Sud-Est par la propriété ATIVON et au Sud-Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011659-RM déposée le 07-04-2023, M. BOUKARI LOAGA, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04ha 51a 68ca, situé à Assahoun Atti Touwui, connu sous le nom de Tiwolinou, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AWOUTEY, au Sud par la ROUTE GBEDO TIWOLINOU et à l'Est par la propriété de DOTSEY.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011660-RM déposée le 07-04-2023, Mme AMESSA Yawavi Akofa N., profession : Secrétaire, demeurant à Tsévié et domiciliée à Daviémodji, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Tsévié, connu sous le nom de Démé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de GODZO Téwia et au Sud par une rue existante de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011661-RM déposée le 07-04-2023, M. TONA Agbodéka, profession : Professeur, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè-Nyivé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 11ca, situé à Vogan, connu sous le nom de Amoindji Kétakomé Avédji, préfecture de Vo et borné au Nord par les propriétés ABOTSI Koffi et AGBOYIBO, au Sud et à l'Ouest par la propriété ABOTSI et à l'Est par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011662-RM déposée le 07-04-2023, M. ALLASSAN Marouf, profession : Electro-Technicien, demeurant à Lomé et domicilié à Totsi, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 84ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Tédo, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété HATOR, au Sud par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par la propriété de ADOKPO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011663-RM déposée le 07-04-2023, M. LANGUEH Kodjo Adodo, profession : Comptable, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 15a 00ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Tsivé, préfecture de Zio et borné au Nord-Est, au Nord-Ouest et au Sud-Est par la propriété AHOSSEY et au Sud-Ouest par une rue non dénommée de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011664-RM déposée le 11-04-2023, Mme SALAH Djimabi Francine Murielle, profession : Assureur, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 09a 00ca, situé à Tsévié Boloumodji, connu sous le nom de Blevé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 30m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de DOGBLA Kodjo Christian.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011665-RM déposée le 11-04-2023, M. AHARH-KPESSOU Mongo, profession : Administrateur Civil, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Logopé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 08a 83ca, situé à Tsévié Kpali, connu sous le nom de Phétéphé, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété AHARH-KPESSOU Mongo, au Sud et à l'Est par la propriété TOGAN et à l'Ouest par la propriété de ANAZIGO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011666-RM déposée le 11-04-2023, M. DOKOE Tonou, profession : Ingénieur, demeurant à Aného et domicilié à Kpemé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03ha 00a 58ca, situé à Assahoun Ando Centre, connu sous le nom de Abikopé, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de AZIAKPO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011667-RM déposée le 11-04-2023, M. DOKOE Tonou, profession : Ingénieur, demeurant à Aného et domicilié à Kpemé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 99ca, situé à Assahoun, connu sous le nom de Kpetsoumé, préfecture de l'Avé et borné au Nord-Est et au Sud-Est par des rues, au Sud-Ouest et au Nord-Ouest par la propriété de KOUMAZAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011668-RM déposée le 11-04-2023, M. SAKA Edoh Marius, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 71ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Adidovi, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété AGBODJE, au Sud par une rue de 20m, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AGBODJE Anagblan.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011669-RM déposée le 11-04-2023, M. SAKA Edoh Marius, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Adidovi, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité AGBODJE Anagblan et à l'Ouest par une rue de 18 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011670-RM déposée le 11-04-2023, M. LARE Yendoubé, profession : Enseignant Chercheur, demeurant à Lomé et domicilié à Galicha, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 03a 88ca, situé à Bolou-Kpeta, connu sous le nom de Alokoegbe-Gati Avekome-Dzogbe, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété KOMBATE Dambé, au Sud par les propriétés D'ALMEIDA Assion G et ASSIH Mindede, à l'Est par la route Alokoegbe Katigble de 20m et à l'Ouest par la collectivité DOUDJI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011671-RM déposée le 11-04-2023, Mme KOMBATE Dambé, profession : Commerçante, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06ha 03a 89ca, situé à Bolou-Kpeta, connu sous le nom de Alokoegbe-Gati Avekome-Dzogbe, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité DOUDJI, au Sud par la propriété LARE Yendoubé et à l'Est par la route Alokoegbe Gatigble.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011672-RM déposée le 11-04-2023, Mme D'ALMEIDA Kayivi Ami, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Bè-Ahligo, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 17a 87ca, situé à Dalavé Anfoin, connu sous le nom de Wougan, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de ADABADJI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011673-RM déposée le 11-04-2023, M. DINGRACE Kossi, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Hédzranawé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 43a 45ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Hantroloui, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité KPETSEKU et à l'Est par la collectivité EVON.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011674-RM déposée le 11-04-2023, M. AHLOU Yawo Alfred, profession : Commercial, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 02a 00ca, situé à Kouve Adjroladji, connu sous le nom de Adzove, préfecture de Yoto et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de GAKPO Zakédi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011675-RM déposée le 11-04-2023, M. KOLIKO Komi, profession : Electricien Bâtiment, demeurant à Lomé et domicilié à Tokoin Wuiti, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98 ca, situé à Abobo, connu sous le nom de Logui, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété de DAGBAN Koffisse, au Sud et à l'Est par des rues existantes.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011676-RM déposée le 11-04-2023, M. GNATSIGLO Kokou André, profession : Pasteur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Mission-Tové Kognito, connu sous le nom de Langnodugbe, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété de EDODJI Awunyo et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011677-RM déposée le 11-04-2023, M. AZOMEDON Ankou, profession : Technicien Supérieur, demeurant à Kara et domicilié à Kara, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca, situé à Kovié Tsvivé, connu sous le nom de Djogbéto, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété AHOSSE Kokou, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 10m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011678-RM déposée le 11-04-2023, Mme OUADJI Adjo Justine épouse BATCHA, profession : Directrice de Société, demeurant à Lomé et domiciliée à Kitidja, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06 ha 88a 68 ca, situé à Gamé, connu sous le nom de Séva, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété de AHOLOE Yao Alagba, au Sud par la route AGAMAHE KPETOE et à l'Ouest par la propriété DJADOU Kokou Mawuena.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011679-RM déposée le 11-04-2023, Mme OUADJA Adjo Justine épouse BATCHA, profession : Directrice de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Kitidja, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 94ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Tédou, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par la propriété AFOZI, à l'Est par la propriété DJADOU Kokou Mawuena et à l'Ouest par la propriété de OUDJA Kpandjapou.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011680-RM déposée le 11-04-2023, M. AZOMEDON Komla et AZOMEDON Kokoutche, profession : Commerçant et Directeur de Société, demeurant à Lomé et domiciliés à Lomé, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 13a 39ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Yidave, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété N'BOUKE, au Sud par la propriété KPOSSU Atsu, à l'Est par la propriété THOMEY Gad et la collectivité GAMADO et à l'Ouest par la propriété de GBENAWA Atsu.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011681-RM déposée le 11-04-2023, M. EKUI Fétou, profession : Retraité, demeurant à Lomé et domicilié à Doumasséssé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Aképédo, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité AZIASSE & WOGODO et à l'Ouest par une rue de 20 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011682-RM déposée le 11-04-2023, M. DJAKOU Yao Dumenyo A, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 75ca, situé à Noépé Lom-Nava, connu sous le nom de Kpuife, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété de WONAME Adjikadji, au Sud par la propriété AWOVI Komi, à l'Est par la propriété KOUDOLO K Corneille et à l'Ouest par une rue de 12 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011683-RM déposée le 11-03-2023, M. DADZIE Kodjovi, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01ha 02a 73ca, situé à Badja Bagbé, connu sous le nom de Bagbe Route, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité AGLAGO et à l'Ouest par la nationale N°5 Lomé Kpalimé de 70m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011684-RM déposée le 11-04-2023, M. ZOTCHI Kokouvi, profession : Non renseignée, demeurant à Belgique et domicilié à Belgique ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01ha 02a 13ca, situé à Badja Bagbé, connu sous le nom de Bagbé Route ,préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité AGLAGO et à l'Ouest par la nationale N°5 Lomé Kpalimé de 70m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011685-RM déposée le 11-04-2023, M. NABINE Gbati Koffi, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Kodjoviakopé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 99ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Assiamagblé, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété AKE-HODA et une rue de 20m, au Sud et à l'Ouest par des rues et à l'Est par la collectivité AKE-SEGLA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011686-RM déposée le 11-04-2023, M. TELOU Moulemdema, profession : Agent des Impôts, demeurant à Cinkassé et domicilié à Gare Routière, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 51a 92ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Dzogbeto, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété de AKPAGLO, au Sud par la propriété de BAKA, à l'Est par la propriété de ATTIFRI et à l'Ouest par la propriété de ASSIH.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011687-RM déposée le 11-04-2023, M. VIGNON Joseph Aristide Amouzou, profession : Mécanicien, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Wli-Centre, connu sous le nom de Somgbe ,préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété ADEGBE Komlan, à l'Est et à l'Ouest par des rues en projet de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011688-RM déposée le 12-04-2023, M. ATIOTGBE Komlan, profession : Topographe, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè-Fiovi ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 35a 88ca ,situé à Kovié Gatigble, connu sous le nom de Avegon Gbegame, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud-Ouest par la propriété YIGAN, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011689-RM déposée le 12-04-2023, Monsieur NADHON Azo Yaovi Delaly, profession : Technicien Supérieur informatique, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Nanegbe ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02h a 27a 58ca ,situé à Tsévié, connu sous le nom de Alokoegbe, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété AKPATA, au Sud par la propriété AKOUTSA, à l'Est par la propriété NOUMEKPE et à l'Ouest par les propriétés DOSSOU et ASSRAGBO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011690-RM déposée le 12-04-2023, M. ADOTEVI Kokou William, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Avépozo ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca ,situé à Noépé, connu sous le nom de Kpota ,préfecture de l'Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DALIA et au Sud par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011691-RM déposée le 12-04-2023, M. GAFA Yawo Teih, profession : Gestionnaire, demeurant à Lomé et domicilié à Tokoin Wuiti ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04ha 67a 83ca ,situé à Tsévié, connu sous le nom de Kpogblodzi, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de TOUNYO MENYAWO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011692-RM déposée le 12-04-2023, M. TCHANGBALARANG Essossimna, profession : Agent de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Agbalépédo ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 80ca ,situé à Davié Assomé, connu sous le nom de Anyidzé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété de ACOUETÉY, au Sud par la propriété de HODOR et à l'Ouest par une rue non dénommée de 10 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011693-RM déposée le 12-04-2023, M. KLOMEGAH Sitou, profession : Artiste Musicien, demeurant à Lomé et domicilié à Nyékonakpoè ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 06ca ,situé à Mission-Tové Apéssito, connu sous le nom de Agoveme ,préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété de KLOMEGAH Akpé, au Sud et à l'Est par la collectivité NOMENYO Yao Asse.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011694-RM déposée le 12-04-2023, Mme KLOMEGAH Akpe A, profession : Secrétaire, demeurant à Lomé et domiciliée à Nyékonakpoè ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 95ca ,situé à Mission-Tové Apéssito, connu sous le nom de Agoveme ,préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 14m chacune, au Sud par la propriété KLOMEGAH Sitou et à l'Ouest par la collectivité NOMENYO Yao Asse.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011695-RM déposée le 12-04-2023, Mme TAKIMAH BOYODI Mazalo, profession : Enseignante, demeurant à Kévé et domiciliée à Kévé ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 18ca ,situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Apéssito, préfecture de Zio et borné au Nord par la route Kloudjin-Kopé, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de AGBOTROU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011696-RM déposée le 12-04-2023, M. TSOLENYANU Kodzo Agbenyega, profession : Responsable d'ONG, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé Assiyéyé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 84a 11ca ,situé à Wli Gatigblé, connu sous le nom de Dékou ,préfecture de Zio et borné au Nord par la collectivité ALIDZI, au Sud par la réquisition N°24275 et à l'Ouest par la propriété de ALIDZI Kodzo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011697-RM déposée le 12-04-2023, M. AHONDO Fiagan Kokou, profession : Planificateur, demeurant à Kpalimé et domicilié à Kpegolonu, majeure non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 86a 42ca ,situé à Tovégan, connu sous le nom de Nyitoe ,préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité EDZROU et à l'Ouest par la route Tovegan Xekpe de 20 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011698-RM déposée le 13-04-2023, M. LAWSON Messan Kékéli, profession : Gestionnaire, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 98ca ,situé à Badja Dodzi, connu sous le nom de Djogbeto ,préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété NUAKE Kossi, au Sud et à l'Ouest par la propriété KOMASSI K Louis et à l'Est par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011699-RM déposée le 13-04-2023, M. SANT-ANNA Harrissou Kossoba-Meyi, profession : Urbaniste, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01ha 04a 03ca ,situé à Tsévié Dédéké, connu sous le nom de Tovinou ,préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité TEGUE, au Sud par la collectivité SEKLE et à l'Est par l'Axe de la route nationale N°1 Lomé Dapaong de 35 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011700-RM déposée le 13-04-2023, M. AFANOVI Komi, profession : Enseignant, demeurant à Lomé et domicilié à Attiégo, majeure non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca ,situé à Djagblé, connu sous le nom de Gbamakopé ,préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété GBADABIZO S Koffi et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011701-RM déposée le 13-04-2023, M. KANIBANI Manouwoezoue, profession : Enseignant, demeurant à Tsévié et domicilié à Tsévié ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 97ca, situé à Mission-Tové Afiadenyigban, connu sous le nom de Apetepe, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de TEYI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011702-RM déposée le 13-04-2023, M. AYEDZE Kokou, profession : Menuisier, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Togomé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 03ca ,situé à Davié Assomé, connu sous le nom de Atoévè ,préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SIKAYawovi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011703-RM déposée le 13-04-2023, Mme EYEBIYI Adjovi, profession : Assistante de Direction, demeurant à Lomé et domiciliée à Agbalépédogan, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 10ca ,situé à Dalavé, connu sous le nom de Dalavé ,préfecture de Zio et borné au Nord par la collectivité BALO, au Sud par une rue de 14m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de SENYO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011704-RM déposée le 13-04-2023, Mme AMINOU Titilayo épouse DOGBAN, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Adakpamé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 70ca ,situé à Tsévié Deve, connu sous le nom de Hové ,préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété de la collectivité AZIALE, au Sud par la route Tsévié Kodjo de 20m et à l'Est par une rue en projet de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011705-RM déposée le 13-04-2023, M. DJAKPA Yawovi, profession : Technicien Supérieur de Santé, demeurant à Djablé et domicilié à Akakopé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca ,situé à Dalavé Sewove, connu sous le nom de Lom-Nava ,préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de KPODONOU et au Sud par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011706-RM déposée le 13-04-2023, M. TETTEKPOE Messan Kodjo, profession : Technicien, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca ,situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Ahavéto ,préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété de ALANGBAN et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011707-RM déposée le 13-04-2023, Mme DJADOU Afi épouse MAWE, profession : Caissière, demeurant à Lomé et domiciliée à Sagbado Logoté ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca ,situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kpala ,préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AGBAKU Komla et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011708-RM déposée le 13-04-2023, M. LATE SOMADJE Boevi Dzifa, profession : Agent de Crédit, demeurant à Lomé et domicilié à Adakpamé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca ,situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kpala, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété de AGBAKU Komla et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011709-RM déposée le 13-04-2023, Mme GBENOU Adjogan Sefako, profession : Secrétaire, demeurant à Lomé et domiciliée à Téléssou ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kpala, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété de AGBAKU Komla et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011710-RM déposée le 13-04-2023, Mme ASSAFOGAN Ablavi Nana, profession : Employée de Bureau, demeurant à Lomé et domiciliée à Adidogomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kpala ,préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AGBAKU Komla et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011711-RM déposée le 13-04-2023, M. SOUNIN Kossi Edem E, profession : Contrôleur de Gestion, demeurant à Lomé et domicilié à Hédzranawoé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kpala ,préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AGBAKU Komla et à l'Ouest par une rue 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011712-RM déposée le 13-04-2023, Mme KOUSSADE Ehui, profession : Caissière, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Anokui ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca ,situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kpala ,préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AGBAKU Komla et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011713-RM déposée le 13-04-2023, M. QUASHIE Franck, profession : Technicien Informatique, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12ha 57a 16ca, situé à Kévé, connu sous le nom de Dondje ,préfecture de l'Avé et borné au Nord par la collectivité GLOMON LATEVI, au Sud par la propriété de FIAGBO Yao et la collectivité AZIAGBLE, à l'Est par les collectivités AZIAMENYO et DAGBE DOGAN VITOGBE et à l'Ouest par la propriété de NEGBLE KOKOU et la collectivité ANANI MONYI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.